

EXTRAIT DU
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL

COMMUNE DE FOURQUES
SEANCE DU JEUDI 22 JANVIER 2026

NOMBRE DE MEMBRES :

Nombre de membre en exercice : 12

Nombre de membres présents : 9

Nombre de votants : 10

DATE DE LA CONVOCATION : 16/01/2026

L'an deux mille vingt-six et le jeudi vingt-et-deux janvier à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Fabienne SEVILLA, Maire

Présents : Fabienne SEVILLA, Chantal DELGADO, Jacqueline LOPEZ, Antoine MELGAR, Mallory CAIZERGUES, Luc DEVEZE, Anaïs ANSELMO, Gisèle FOURQUET et Eric CAMA

Procuration : Christine COULBAUT à Jacqueline LOPEZ

Étaient absents excusés : Christine COULBAUT, Jérôme SARTRE et Lionel TEBALDINI

Étaient absents non excusés :

Anaïs ANSELMO a été désignée secrétaire de séance.

DEMANDE DE SERVITUDE DE PASSAGE

Madame le Maire expose au Conseil Municipal la situation foncière du projet de piste DFCI A6.

Pour régulariser le statut de cette voie, Madame le Maire propose de saisir Monsieur le Préfet des Pyrénées-Orientales en vue d'obtenir au profit de la commune de Fourques, une servitude de passage prévue par le Code Forestier dans ses articles L.134-2, L.134-3, R.134-2 et R.134-3 pour assurer la continuité des voies de défense des forêts contre l'incendie.

Où l'exposé, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise à l'unanimité, Madame le Maire à solliciter de Monsieur le Préfet une servitude de passage au profit de la commune.

Il autorise également Madame le Maire à signer tous les actes liés à cette procédure et prend également bonne note qu'un arrêté municipal sera ensuite indispensable, en vue de réserver la circulation sur cet itinéraire DFCI aux services communaux, aux services concernés, aux propriétaires riverains et leurs ayants droits.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Madame le Maire,

Fabienne SEVILLA



La secrétaire de séance,

Anaïs ANSELMO